



**PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 octobre 2015
à 21h00**

En application des articles L.2121.7 et L.2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine .

FERRE Corinne donne procuration à Sandrine SANTACREU .

Mme BITOUN Danièle est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Point travaux
- Point sur le projet de regroupement intercommunal
- Questions diverses

POINT TRAVAUX

- ERDF : les travaux d'enfouissement du réseau de la RD 48 sont en cours. Le poste transformateur de l'embranchement Riscle/Aire sera bientôt installé.
- Voirie communale goudronnée. la communauté de communes a donné son accord pour un nouveau passage de banquetteuse en septembre, le premier avait été fait en juin pour la fête.
- Voirie communale non goudronnée. L'épareuse est prévue fin octobre.
- Cimetière. Le 21 septembre la brigade verte communautaire est intervenue au cimetière pour ajouter du gravier sur les concessions reprises en mai qui s'affaissaient. En accord avec M. Philippe Maurino, adjoint délégué, nous avons demandé d'intervenir rapidement car des fissures s'étaient créés et cela devenait dangereux. L'excédent de gravier a été mis dans les allées afin de rendre le cimetière plus propre et empêcher les mauvaises herbes de pousser.
- Réhabilitation de l'ancienne mairie. Le chantier avance selon le planning défini. Le gros œuvre devrait être terminé en fin de mois. A ce jour le bureau de contrôle n'a émis aucune réserve concernant le déroulement du chantier.

POINT PROJET DE REGROUPEMENT INTERCOMMUNAL

La loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République) du 07 août 2015 prévoit une nouvelle fusion des intercommunalités au 01 janvier 2017 afin d'atteindre un minimum de 15000 habitants (sans dérogation). Les compétences seront élargies et, les syndicats inclus dans un seul territoire communautaire seront dissous et repris par les communautés de communes. La préfète des Hautes-Pyrénées a transmis un projet de schéma à la commission

départementale. Les communautés de Rabastens (CCARA) de Vic Montaner (CCVM) et de Maubourguet (CCVAM) devraient fusionner, devenant ainsi la plus grande des communautés de communes du département. Cela représente 72 communes pour environ 25500 habitants, soit 99 délégués. La préfète demande aux conseils municipaux et EPCI de se prononcer sur ce projet de schéma qui sera arrêté fin 2016.

Une simulation des dotations est présentée par la préfecture, à compétence égale, sachant qu'elle ne permet de dégager qu'une tendance qui ne s'aurait engagé l'état à ce stade. Une très forte baisse des dotations en ressort. Les trois présidents se sont rencontrés à plusieurs reprises, à ce jour, aucune compétence n'a été clairement définie. Dans les mois qui viennent, les trois communautés de communes devront travailler ensemble pour envisager l'avenir. Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents et en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du projet de schéma départemental intercommunal. Cependant, Saint-Lanne étant une commune rurale très excentrée des centres-bourgs et n'ayant aucune compétence à transférer à l'intercommunalité (hormis la voirie) nous craignons une nouvelle hausse très significative de la fiscalité intercommunale liée à la mutualisation des services très éloignés de notre commune dont les habitants ne profitent pas ou peu. En 2015, les taux intercommunaux ont doublé à Saint-Lanne et il est impensable qu'une nouvelle augmentation puisse être appliquée de la sorte.

QUESTIONS DIVERSES

Les élections régionales auront lieu les 06 et 13 décembre.

La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11 heures et se terminera par un vin d'honneur.

Val d'Adour environnement apportera les nouveaux bacs à ordures ménagères fin octobre.

Les Saint-Lannais seront prévenus des jours et heures pour récupérer leurs bacs au foyer rural.

Un container pour la récupération du papier sera installé à côté du récupérateur de verre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h16 et est suivie par une nouvelle séance de travail.

BAMFORTH John	BITOUN Danièle	CAPMARTIN Francis	CIBIN Sébastien	DEFAY Joëlle
DETHIER Jean-Louis	DITTMER Marie-Françoise	FERRE Corinne Procuration à Sandrine Santacreu	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine

Le Maire, Sandrine SANTACREU